

# FINTECH ET REGLEMENTATION

CONFERENCE EIFR  
LE 12 JANVIER 2017  
Dominique CHESNEAU  
Managing Partner  
TRÉSO**R**ISK CONSEIL  
Groupement d'experts financiers

# Financer l'économie: une évolution paradigmatique

- Le financement « désintermédié » va se poursuivre en Europe au sein des ETI et des PME
- Les solutions « de marché » croissent sensiblement en nombre, en volume et en nombre d'intervenants
- Les modèles bancaires évoluent
- L'innovation émergera rapidement, française ou non!
- L'innovation se fera par co-développement ou investissement direct par des VC d'institutions financières ou autres...ou ne se fera pas!

# Financer l'économie: une évolution paradigmatique

- L'amorçage reste difficile pour nombreuses Fintech
- Le financement de l'économie ne doit pas être entravé par des réglementations non adéquatement calibrées
- Les fintech étrangères sont déjà en France provenant d'Allemagne, des EU, du RU, d'Afrique du Sud...
- FINANCE INNOVATION a déjà labellisé de nombreuses Fintech qui ne n'ont pas besoin d'agrément pour exercer leur activité.

# REGLEMENTATION: le sujet

- Divergences de vue entre les EU, le RU d'une part, la France d'autre part:
  - approche de risques « ex ante » vs approche « ex post »
  - approche « sand box » vs approche structurée
- Initiative de « bureau commun » ACPR/AMF saluée par la communauté
- MAIS

TRÉSO RISK CONSEIL  
Groupement d'experts financiers

*Tre*

# REGLEMENTATION: le sujet

- Craintes que la position de l'ACPR refusant l'approche « sand box » ne restreigne le développement des Fintech françaises
- Difficultés pour des start-ups de recruter des responsables conformité, IT spécifiques
- Les fintech abordent souvent trop tardivement les points réglementaires.
- Mais leur business model pouvant évoluer rapidement, les fintech ne peuvent s'en préoccuper trop en amont.

# REGLEMENTATION: des pistes de réflexion

Pour encadrer le risque du point de vue du superviseur sans freiner les fintech et pour leur permettre de se concentrer sur leur core business

## 1. Développer la scalabilité en permettant de:

- « Uberiser » les fonctions support des fintech
- Mettre en place une réglementation scalaire
- Valider un ou deux correspondants officiels ...avec sous-traitance
- Inviter les institutions financières à être sous-traitante en matière de suivi réglementaire (ie: le compensateur vis-à-vis des sociétés de gestion, les compensateurs dans les marchés à terme,...)
- Proposer aux firmes d'audit de faire la sous-traitance d'audit, de process et d'IT (en complément du garant vis-à-vis de l'ACPR/AMF)

## 2. Créer un mode national puis européen de résolution des fintech réduisant tout impact sur le client

## 3. Faire évoluer la réglementation afin de:

- s'assurer que l'arbitrage réglementaire sera difficile
- homogénéiser le passeport
- Renforcer le blockchain comme moyen sécurisé d'échanges documentaires

TRÉSORISK CONSEIL  
Groupement d'experts financiers

*Tre*

TRÉSORISK CONSEIL  
Groupement d'experts financiers

TRÉSORISK CONSEIL  
Groupement d'experts financiers

*Tre*